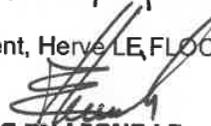


2023/08/03/03

CCAS
DE
GOURIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
SEANCE du 8 MARS 2023**

<p>Date de convocation : 08/03/2023</p> <p>Nombre de membres du Conseil d'Administration :</p> <p>En exercice : 12 Mme Christiane LE ROUX a démissionné le 30/09/2022</p> <p>Présents : 8 Votants : 10 Procuration(s) : 2 Recu en Préfecture de VANNES le 31/03/2023 Certifié exécutoire le 31/03/2023 Publié ou notifié le 31/03/2023 A GOURIN, le 31/03/2023.....</p> <p>Le Président, Hervé LE FLOC'H</p> <p> MIS EN LIGNE LE s.le en cours de création</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, à quinze heures, le huit mars, le conseil d'administration du CCAS de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gourin sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.</p> <p>Etaient présents : Hervé LE FLOC'H, Catherine HENRY, Jeannine LE GOFF, Helen ROYANT, Dannie BAUDET, Annick LE FUR, Anne-Marie MOIZAN, Annick GUEGUEN.</p> <p>Absente excusée : Styren PICARDA. Absent : Louis KERSULEC.</p> <p>Procuration(s) : Laurine GOUJARD à Catherine HENRY, Françoise LE FUR à Jeannine LE GOFF.</p> <p>Au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.</p>
---	---

3. CCAS / BUDGET PRIMITIF DU CCAS- ANNEE 2023

Monsieur le Président invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif principal du CCAS 2023 dont le tableau des équilibres est repris ci-après :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	86681.57	0	86681.57
Recettes	86681.57	5577.57	92259.14

Le Conseil d'Administration, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif du CCAS pour l'année 2023.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 8 mars 2023

Le Président,

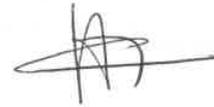
Hervé LE FLOCH



CCAS
de
Gourin

Le secrétaire de séance,

Catherine HENRY



CCAS
de
Gourin